



BULLETIN MUNICIPAL

N°15 automne 2017

La saison estivale se prolonge et laisse apparaître un manque d'eau crucial pour certaines corporations.

Les divers travaux se poursuivent à bon train (Hôtel du Rhône, réfection voirie, etc...)

Je reviendrai sur certaines incivilités qui nous « agacent » tous : brûlage de végétaux en centre-ville, dépose « sauvage » dans les ruelles, stockage de véhicules en mauvais état prêts à partir pour d'autres pays, et pour finir les inévitables crottes et aboiements de chiens !

Mais rassurez-vous, nous « veillons au grain » et malgré tout, ceci concerne très peu de personnes.

Une attention toute particulière à « nos tout-petits » pour leur première rentrée scolaire.

Le Maire.



La réception définitive du local des employés communaux s'est déroulée le jeudi 5 octobre dernier, en présence de Madame la Sous-Préfète.

Montant des travaux : 295.000 euros TTC

Montant des subventions d'Etat : 35.000 euros TTC



CONCOURS

Cette année, la commission Fleurissement/Décoration propose une activité pour les enfants de la commune de Seyssel Ain.



Un concours de dessin sur le thème « la magie de Noël ». Ce concours est ouvert aux enfants âgés de 2 à 11 ans.

Déposer vos dessins en mairie avant le 5 janvier 2018, en pensant à bien écrire le nom, prénom, adresse, âge, numéro de téléphone et le mail au dos du dessin.



Une surprise vous attend en mairie fin janvier. Sortez vos crayons et vos pinceaux.

Le traditionnel banquet des aînés aura lieu cette année.

Le mercredi 6 décembre.

Toute personne ne recevant pas d'invitation devra se présenter en mairie avant la fin du mois de novembre.

ORDURES MENAGERES



La CCUR (Communauté de Communes Usse et Rhône) a en charge la compétence ordures ménagères sur l'ensemble du territoire soit environ 1500 bacs. En détail, la commune de Seyssel Ain compte 65 bacs roulants ordures ménagères.

Cette année, il s'agissait de la société CSP Chablais qui a procédé au lavage en passant à la suite de la collecte hebdomadaire (obligation d'avoir des bacs vides pour nettoyer correctement).

La tarification appliquée est de 7 euros par bac lavé, soit un coût total de 10.500 euros à la charge de la CCUR annuellement.

Il peut être envisagé également de procéder à 2 lavages/an, (1 avant l'été et 1 avant l'hiver), car un seul lavage peut sembler un peu juste.

RAPPEL : tous les déchets ménagers doivent être mis en sacs avant d'être déposés à l'intérieur des containers.



Le musée du bois et le train rouge ont connu un vif succès lors de la journée du patrimoine.

Crédit photo : Maud LEVET photographe
262 chemin du vignoble
74270 Desingy
www.revesetsouvenirs.com
Un grand merci au club photo de Seyssel



« LOTISSEMENT EN CABARET »

Sa viabilisation sera effective fin d'été 2018.
Pour toute demande vous pouvez vous adresser en mairie.



Information



Le département de l'Ain met en place un Chéquier en faveur des jeunes âgés de 11 à 15 ans, domiciliés dans l'Ain et scolarisés en classe de niveau collège (collèges, maisons familiales, instituts spécialisés...). Ce chéquier a un double objectif :

*valoriser l'offre culturelle, sportive et de loisir du département.
*inciter les familles et leurs enfants à fréquenter et à s'inscrire dans les pratiques sportives, culturelles et de loisirs.

Les jeunes souhaitant bénéficier du Chéquier Jeunes 01 doivent en faire la demande sur le site internet : [chéquierjeunes.ain.fr](http://chequierjeunes.ain.fr)